



## MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

**Jean-Marie Roustit**

Vice-Président du Département  
Conseiller départemental du canton de Matha

## Très haut débit : dynamique d'avenir pour notre territoire

Le Département, sous l'impulsion de Dominique Bussereau, est mobilisé depuis 2015 sur le déploiement du Très Haut Débit, levier de développement économique et d'attractivité pour la Charente-Maritime. Une délégation de service public a été accordée à l'opérateur Orange pour déployer la fibre en Charente-Maritime. Charente-Maritime Très Haut Débit, filiale à 100 % d'Orange, est chargée de cette mission. Aujourd'hui, ce sont déjà plus de 52 500 logements, entreprises et collectivités qui ont été raccordés au Très Haut Débit. L'objectif est de construire 270 000 prises Ftth (Fibre optique jusqu'au domicile) d'ici fin 2022. Ainsi, 100 % des zones non couvertes par les opérateurs privés le seront par la puissance publique en 2022. Un investissement global de 326,5 millions d'euros, qui permet

également de générer plus de 450 emplois directs par an.

Grâce à l'arrivée du Très Haut Débit, tous les Charentais-Maritimes vont avoir la possibilité de recevoir une connexion internet plus performante, plus rapide avec de nouveaux services en ligne comme par exemple la télévision par numérique, la télémedecine, les loisirs en ligne ou encore pratiquer le télétravail... Les entreprises pourront accéder et développer de nouveaux services.

D'ici fin 2022, tous les foyers de Charente-Maritime, même les plus isolés, auront la possibilité de souscrire à un abonnement à la fibre auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

La Charente-Maritime est d'ores et déjà l'un des Départements de France les plus dynamiques dans ce domaine.



## MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

**Michel Doublet**

Vice-Président du Département  
Conseiller départemental du canton de Saint-Porchaire

## Le Département, acteur des solidarités territoriales

Dans le cadre de ses compétences optionnelles, le Département a depuis de nombreuses années, mis en place cinq fonds lui permettant d'intervenir sur les aménagements et les équipements des communes de moins de 5 000 habitants. Le fonds de revitalisation des bourgs, le fonds d'aide aux constructions scolaires du 1<sup>er</sup> degré, le fonds d'aide à l'équipement touristique, le fonds d'aide aux logements locatifs à loyer libre et le fonds départemental d'aide au titre des investissements de la défense contre l'incendie participent à notre volonté politique d'améliorer toujours plus le cadre de vie des habitants notamment en milieu rural. En 2019, 512 dossiers ont été examinés par le Département dans le cadre de ces politiques représentant un engagement financier de 8,5 M€.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants qui disposent de peu de moyens, le Département a relevé ses taux de subvention. Concrètement, le Département met particulièrement l'accent sur le maintien des services de proximité, la modernisation des salles communales, les aménagements des centres-bourgs, des structures sportives ou culturelles et bien sûr des locaux scolaires. Premier acteur des solidarités, le Département est le maillon indispensable pour assurer les services essentiels aux Charentais-Maritimes. Les aides aux communes en Charente-Maritime nettement supérieures à celles accordées par les Départements limitrophes confortent notre volonté d'un aménagement équilibré du territoire et de la ruralité.

**Président du groupe**

**Majorité Départementale :**  
Dominique Bussereau

ÉLUS DU GROUPE  
DE LA MAJORITÉ  
DÉPARTEMENTALE,  
PAR CANTON

**Châtelailon-Plage**

Sylvie Marcilly  
& Stéphane Villain

**Île d'Oléron**

Michel Parent  
& Dominique Rabelle

**Île de Ré**

Lionel Quillet  
& Gisèle Vergnon

**Jonzac**

Christophe Cabri  
& Chantal Guimberteau

**Lagord**

Christian Fallourd  
& Évelyne Ferrand

**Matha**

Corinne Imbert  
& Jean-Marie Roustit

**Pons**

Marie-Christine Bureau  
& Bernard Louis-Joseph

**Rochefort**

Caroline Campodarve-Puente  
& Gérard Pons

**Royan**

Dominique Bussereau  
& Marie-Pierre Quentin

**Saint-Jean-d'Angély**

Caroline Aloé  
& Jean-Claude Godineau

**Saint-Porchaire**

Michel Doublet  
& Brigitte Seguin

**Saintonge-Estuaire**

Loïc Girard  
& Françoise de Roffignac

**Surgères**

Catherine Desprez  
& Gilles Gay

**Thénac**

Alexandre Grenot  
& Sylvie Mercier

**Tonnay-Charente**

Christian Branger  
& Marie-Chantal Perier

**La Tremblade**

Fabienne Labarrière  
& Jean-Pierre Tallieu

**Les Trois Monts**

Brigitte Rokvam  
& Bernard Seguin

Contact :

[majorite@charente-maritime.fr](mailto:majorite@charente-maritime.fr)